



Le 21 juillet 2010

Communiqué Information Réglementée

Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L.233-8 II du code de commerce et l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre d'actions composant le capital social	Nombre de droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote exerçables
21/07/10	79 649 881 ⁱ	79 649 881	79 032 176 ⁱⁱ

ⁱ Conformément à la décision du Conseil d'administration du 17 juin 2010, la Société a mis en œuvre un regroupement d'actions par échange de 10 actions anciennes de 0,10 euro de valeur nominale contre 1 action nouvelle de 1,00 euro de valeur nominale, avec effet au 15 juillet 2010. Le nombre d'actions ci-dessus correspond au nombre d'actions nouvelles provenant du regroupement.

ⁱⁱ A titre d'information, nombre calculé « net » des actions privées de droit de vote.